

A34 2018-02-10

**ARRETE DE MADAME LE MAIRE  
PORTANT INTERDICTION DE CIRCULATION  
Sur la Route Départementale RD 947  
(Route Barrée)  
SUITE AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIE  
FERREE AU PASSAGE A NIVEAU N°34**

*Le Maire de la Commune de STRAZEELE,*

*Vu les art. L2212-2 et L2213-1 du Code Général des  
Collectivités Territoriales,  
Vu le Code de la Route,  
Vu l'Arrêté Interministériel du 24 Novembre 1967 modifié,  
relatif à la circulation routière,*

*Vu la demande présentée par la SNCF*

*Considérant qu'il y a lieu d'interrompre la circulation  
routière sur le passage à niveau N°34, situé sur la RD 947.*

*Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation, et de  
prendre des mesures pour faciliter le déroulement et la tenue  
des travaux.*

**ARRETE :**

**Article 1 :** *La circulation des véhicules sera interdite sur la RD 947 du  
Mercredi 17 Octobre 2018 à 22 heures au Samedi 20 Octobre 2018 à 06 heures en  
raison des travaux d'entretien de la voie ferrée au passage à niveau N°34 de la ligne  
de chemin de fer de Lille aux Fontinettes et de la RD 947 Rue de la Gare.*

**Article 2 :** *Pendant cette période, la circulation sera déviée comme suit :*

↳ *Déviation des véhicules légers : dans le sens STRAZEELE vers VIEUX-  
BERQUIN et vice-versa*

- RD 69 STRAZEELE
- RD 69 MERRIS
- RD 69 VIEUX BERQUIN
- RD 23 VIEUX BERQUIN

.../...

↳ Déviation Poids Lourds : dans le sens NEUF-BERQUIN  
vers STRAZEELE et vice-versa :

- RD 38 NEUF BERQUIN
- RD 38 MERVILLE
- RD 946 MERVILLE
- RD946 MORBECQUE
- RD 946 HAZEBROUCK
- RD 253 HAZEBROUCK
- RD 916 HAZEBROUCK
- RD 642 HAZEBROUCK
- RD 916 HAZEBROUCK
- RD 916 HONDEGHEM
- RD 916 ST SYLVESTRE CAPPEL
- RD 933 ST SYLVESTRE CAPPEL
- RD 933 CAESTRE

**Article 3** : Les véhicules en infraction aux présentes dispositions pourront être mis en fourrière, aux frais de leur propriétaire.

**Article 4** : La déviation routière sera effectuée par les soins de La SNCF.

**Article 5** : Le présent arrêté sera transmis à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'HAZEBROUCK pour exécution,
- Monsieur le Chef de District de la Direction de la Voirie et des Infrastructures de DUNKERQUE.
- A Monsieur le Chef de District SNCF, Unité Voie Lille à Hellemmes
- A la Direction des Transports Scolaires et Interurbains - Nord
- A la Direction du Groupement Délégué du Réseau Arc en Ciel 1
- Au SMICTOM des FLANDRES

Fait à STRAZEELE, le 2 Octobre 2018  
Le Maire,

